Coup d'Oeil sur l'éval'

EVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION RUE D'ALSACE LORRAINE

La rue d'Alsace Lorraine est une aire piétonne très fréquentée du centre-ville où la répartition de l'espace entre les différents usagers est souvent perçue de façon confuse, ce qui peut entraîner un sentiment d'insécurité ou des tensions. Afin d'apaiser la cohabitation entre usagers et à la suite de l'idée lauréate de Mes idées pour mon quartier intitulée *Mieux délimiter les espaces piétons et cyclistes rue d'Alsace-Lorraine*, Toulouse Métropole a proposé un marquage expérimental coloré visant à délimiter l'espace cyclable et piéton.
L'objectif de l'évaluation est de mesurer le ressenti des usagers sur le partage de l'espace public dans la rue d'Alsace Lorraine pendant la période d'expérimentation et après le retrait des marquages et de quantifier et qualifier les interactions entre usagers.

La méthode

La méthode déployée croise une évaluation du ressenti des usagers avec des analyses de leurs interactions et pratiques de déplacement (positionnement, vitesse) dans la rue pendant et après expérimentation. Pour cela, différents outils ont été mobilisés :

- des comptages avant / pendant / après expérimentation afin de mesurer le volume et la vitesse des déplacements selon le type d'usager : piéton, cycliste, motocycliste ou automobiliste
- des questionnaires administrés en face à face dans la rue et en ligne afin d'apprécier le ressenti sur l'espace public
- des observations de vidéos analysées à l'aide d'une grille pour qualifier et quantifier les interactions entre les différents modes de déplacement.

Les personnes interrogées



783 répondants

Dont 444 répondants à l'enquête en ligne et 339 usagers interrogés en face à face dans la rue d'Alsace Lorraine.

Que retenir ?



Une faible évolution des pratiques de déplacement avant, pendant et après expérimentation :

L'expérimentation du "couloir vélo" a provoqué une augmentation des vitesses des cyclistes, conducteurs de véhicules légers et deux roues motorisés.

Cependant, l'expérimentation n'a pas eu d'impact sur la façon dont les usagers se déplacent et utilisent l'espace dans la rue. Les cyclistes et les piétons se répartissent de la même manière et la rue reste principalement utilisée par les piétons.

En semaine, 77 % des personnes sont à pied et 21 % à vélo.
Le week-end, 89 % sont à pied et 10 % à vélo.

Un écart important entre le ressenti des usagers et les interactions observées

L'observation du comportement des usagers montre que les interactions sont très majoritairement "fluides" avec une minorité de comportements gênants ou dangereux. Pour autant certains usagers (piétons, cyclistes) déclarent ne pas se sentir à l'aise dans leur déplacement.

Les piétons se sentent davantage en sécurité par rapport aux cyclistes : ils attribuent une note moyenne de 7/10 pour évaluer leur sentiment de sécurité dans le déplacement contre 5.3/10 pour les cyclistes.

Des avis partagés sur l'utilité de l'expérimentation



50% des usagers ont trouvé les marquages utiles, 48% pas utiles et 2% ne se sont pas prononcés.

Des points de vues différents entre piétons et cyclistes

Lors des enquêtes en face à face, les piétons sont globalement satisfaits du partage de l'espace dans la rue. A l'inverse, les usagers cyclistes sont peu satisfaits et se sentent moins en sécurité dans leurs déplacements rue d'Alsace Lorraine que les piétons

L'utilité des marquages dépend aussi du mode de déplacement : 62 % des cyclistes les trouvent utiles contre 42 % des piétons.

Une forte présence de véhicules dans la rue

Les comptages effectués au niveau du Musée des Augustins, sur les 6 heures d'enquête du jeudi, enregistrent en moyenne plus d'un véhicule motorisé par minute. Cette forte présence réduit l'espace disponible pour les autres usagers, perturbe leurs déplacements et accentue la confusion et les tensions ressenties dans le partage de l'espace public.

Et demain ?



Afin d'apaiser la cohabitation entre usagers, l'évaluation a mis en avant plusieurs préconisations. Il est donc proposé d'arrêter l'expérimentation et de réaffirmer le statut d'aire piétonne. Les propositions visent à :

- Mieux faire connaître les règles, via des actions ciblées auprès des usagers et professionnels,
- Faire respecter les conditions de circulation (arrêt, vitesse et sens)
- Renforcer le contrôle des accès, avec un filtrage automatisé (LAPI) à moyen terme,
- Mesures complémentaires en réflexion : expérimentation d'une journée sans véhicule le samedi, et révision du plan de circulation de l'hyper-centre pour améliorer la lisibilité et l'acceptabilité du dispositif.

Pour plus d'information :
mission.evaluation@toulouse-metropole.fr

MAIRIE DE TOULOUSE
toulouse métropole